

Actualités

PERCO en 2010

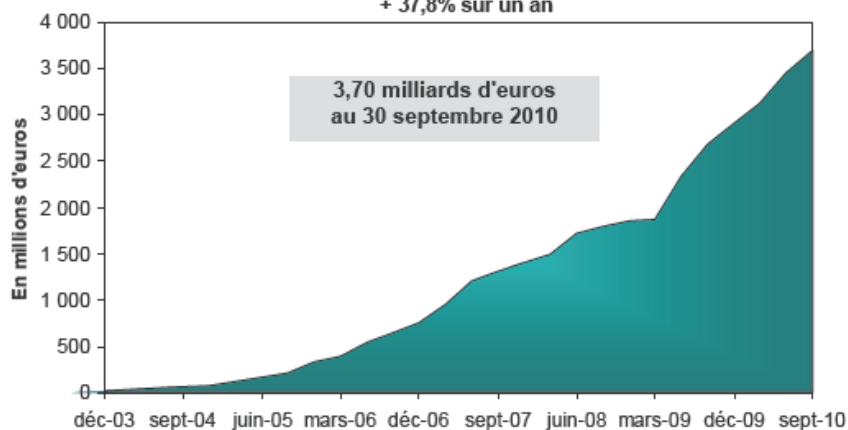
Une croissance qui se confirme

Les dernières statistiques publiées le 22 décembre 2010 par l'AFG confirment la croissance du PERCO sur les 9 premiers mois de l'année 2010.

Ainsi au 30 Septembre 2010 :

- **115 000 entreprises équipées** proposent le PERCO : + 21 % sur un an,
- **645 000 salariés bénéficiaires ont effectué des versements** : + 29,5 % sur un an,
- **3,7 milliards d'euros d'encours** : + 37,8 % sur un an.

Evolution de l'encours des PERCO
+27,3% depuis le début de l'année
+ 37,8% sur un an



Les éléments d'information ci-dessus ne sauraient se substituer à l'information personnalisée délivrée par courrier auprès de chaque porteur de parts. Ils ne constituent qu'un complément à vocation purement pédagogique et non réglementaire.

Les informations contenues dans ce document sont le reflet de l'opinion de la société de gestion et sont fondées, à la date d'édition du document, sur des sources réputées fiables.

Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, sans notre autorisation. Société Générale Gestion décline toute responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document.

Société Générale Gestion

Siège social : 90 bld Pasteur 75015 Paris
Société Anonyme au capital de 567 034 094
EUR - 491 910 691 RCS Paris.
Société de Gestion de Portefeuille agréée
par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers)
n° GP 09000020.

societegeneralegestion.fr

- Les flux d'alimentation du PERCO ont progressé de 40 % par rapport à la même période 2009. Ils s'établissent à 857 millions d'euros. Ces flux sont issus à hauteur de :

- 20 % de la participation,
- 18 % des versements volontaires des salariés,
- 19 % de l'intéressement,
- 43 % de l'abondement versé par les entreprises.

Le montant moyen par bénéficiaire atteint **5 736 €** contre 5 417 € en 2009.

A noter : **38 % des salariés** ont opté pour une **gestion pilotée** de leur épargne placée dans le PERCO.

Actualités

PERSPECTIVES 2011

Un développement encouragé par la nouvelle loi sur les retraites.

A compter de 2011 :

- **50 % de la participation** sera automatiquement versée sur le PERCO, sauf si le salarié décide de l'affecter sur son PEE ou de la percevoir immédiatement.
- **5 jours de RTT** pourront être versés sur le PERCO à défaut de Compte Epargne Temps (CET) dans l'entreprise.
Si l'entreprise a mis en place un CET, les salariés peuvent transférer des droits vers un PERCO dans la limite de 10 jours par an.
- L'ensemble des PERCO devra offrir une **gestion pilotée** de l'épargne.

Par ailleurs, dans la mesure où une catégorie de salariés bénéficie d'un régime de retraite dit « article 39 », l'entreprise devra proposer à tous les salariés un PERCO ou un autre dispositif d'épargne retraite.

Les modalités d'application des nouvelles dispositions seront fixées par décret.

Les éléments d'information ci-dessus ne sauraient se substituer à l'information personnalisée délivrée par courrier auprès de chaque porteur de parts. Ils ne constituent qu'un complément à vocation purement pédagogique et non réglementaire.

Les informations contenues dans ce document sont le reflet de l'opinion de la société de gestion et sont fondées, à la date d'édition du document, sur des sources réputées fiables.

Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, sans notre autorisation.

Société Générale Gestion décline toute responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document.

Société Générale Gestion

Siège social : 90 bld Pasteur 75015 Paris
Société Anonyme au capital de 567 034 094
EUR - 491 910 691 RCS Paris.
Société de Gestion de Portefeuille agréée
par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers)
n° GP 09000020.

societegeneralegestion.fr